

NOTRE VILLAGE

CADOURS



ACTUALITÉS

- ± **L'Edito du maire**
- ± **Les évènements**
- ± **Le mot des associations**

DOSSIERS

- ± Projets à venir
- ± Journée citoyenne à Cadours
- ± Le budget prévisionnel
- ± Un peu d'Histoire

ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



La parenthèse électorale s'achève à présent. Je tiens à ce sujet à féliciter toutes celles et ceux d'entre vous qui ont participé à l'élection du président de la république et à celle de notre parlementaire. Une nouvelle fois, notre démocratie a démontré sa solidité, et sa capacité à permettre l'expression de la diversité des opinions.

Le budget 2017 de la ville s'inscrit dans la continuité d'une politique de gestion rigoureuse ayant pour axe principal la maîtrise des dépenses.

Aujourd'hui celle-ci est encore plus nécessaire pour surmonter les difficultés liées à la baisse des dotations de l'État qui a pour effet de diminuer les recettes communales.

La réforme des collectivités locale et notamment la fusion des communautés de communes a eu pour effet la restitution aux communes de l'ancienne communauté de communes des coteaux de Cadours des compétences affaires scolaires. La gestion de ces compétences a pour conséquence, une forte augmentation des dépenses de fonctionnement qui sont compensées par des recettes déterminées par la commission locale des charges transférées (CLECT) sur la base des coûts engendrés en 2016 pour toutes ces compétences restituées.

Pour permettre de financer ces compétences tout en maintenant l'équilibre fiscal, un pacte de stabilité fiscale a été établi entre les communes et la nouvelle communauté de communes. Nos taxes communales augmenteront sensiblement et celles de la communauté de communes diminueront afin de neutraliser cette augmentation et de maintenir au même niveau que l'année précédente les charges qui pèsent sur nos foyers.

Face à toutes ces contraintes supplémentaires, la maîtrise des dépenses est primordiale et l'ensemble des services municipaux sont mobilisés, participent aux efforts et aux économies.

Cadours est une commune tournée vers l'avenir comme le prouvent les investissements et les travaux qui y sont réalisés.

C'est aussi une commune où les services municipaux œuvrent à l'amélioration du quotidien de tous. Pour autant, ils ne peuvent pas toujours pallier les dégradations et incivilités de quelques uns.

Consciente de ce problème, la mairie agit encore et toujours mais on ne peut tout attendre d'elle. C'est à chacun d'entre nous, dans le contexte difficile que nous connaissons de faire les efforts nécessaires pour éviter que l'image de notre commune ne se dégrade par des comportements incorrects ou qui n'ont pas lieu d'être.

Que ce soit pour nos amis les animaux de compagnie, ou que ce soit pour les conteneurs et déchets ménagers, les règles de bien séance et de respect d'autrui doivent être rappelées, afin de ne gêner personne et surtout de prendre soin de notre environnement.

Nous vous encourageons à y être attentifs, car la propreté de notre Ville est le reflet de notre comportement bien entendu. Il faut poursuivre notre effort au quotidien.

Je vous invite, comme à l'accoutumée, aux différentes manifestations qui auront lieu durant l'été sur notre territoire où nous aurons très certainement le plaisir de nous rencontrer.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et une bonne lecture de notre bulletin municipal.

**Votre maire,
Didier LAFFONT**

/// SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Le site Internet de la mairie de Cadours est désormais actif : www.mairie-cadours.fr

Connectez-vous pour suivre l'actualité de votre commune, vous informer sur la vie municipale et très prochainement accéder à de nouvelles rubriques pour vos démarches administratives : inscription et paiement de la cantine, demandes de papiers administratifs, etc.

/// CHEMIN D'EN PALANQUE : ZONE 30



A partir du mois de septembre 2017, une partie du chemin d'en Palanque va être affectée en zone 30 (du début du chemin, à hauteur du boulodrome, jusqu'à la maternelle). Au-delà de la maternelle, la suite du chemin d'en Palanque sera également limitée à 30 km/h sans être incluse dans la zone 30. Dans une zone 30, la vitesse des véhicules est limitée à 30km/h et l'ensemble est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable : aménagements favorisant les traversées piétonnes et recours aux outils de modération de vitesse, tels que des ralentisseurs.

/// CITY PARK

Depuis le début du mois de mai, un terrain multisport de type « City Park » est venu compléter les installations sportives déjà présentes sur la commune de Cadours.



Cet équipement est un terrain public, en libre accès. Il permet la pratique de plusieurs sports (football, handball, basket-ball, volley-ball, tennis,...). Il est adapté à tous les niveaux d'apprentissage et est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Il vise à être un lieu de rencontre, d'échange et de partage autour des valeurs positives véhiculées par le sport.

Ce City Park se situe au stade municipal, à la place de l'ancien terrain de tennis. Cette localisation est apparue être la mieux adaptée pour ce projet, à proximité des installations sportives existantes, du collège et suffisamment éloignée des habitations afin de limiter les nuisances sonores.

Il a été réalisé par les entreprises SPTM (pour l'aménagement de la plateforme en béton poreux) et Sud

Informations municipales

Environnement (pour la fourniture et la pose du terrain) toutes deux localisées à Bressols (82).

Cette installation, dont le coût s'élève à 49 923 € HT (soit 59 908 € TTC), est financée en partie par une subvention du Conseil Départemental (40% de son montant HT).

JOURNÉE DE FORMATION AU BIO



Cinq conseillers municipaux vont se rendre le 29 juin prochain à Marsaneix aux premières rencontres Nationales de la Restauration

Collective engagée en Bio.

Il s'agit d'abord de se former et de s'informer sur une démarche globale d'introduction d'aliments bio dans la restauration du Collège notamment, afin de promouvoir la santé et le goût de nos enfants.

Il est aussi question de développer un partenariat avec des producteurs locaux et de créer ainsi des liens avec d'autres acteurs de la région.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés à l'issue de cette journée, sur les résultats de cette démarche.

ESPACE INFO ENERGIE

Chaque mercredi matin, une permanence gratuite est organisée par l'Espace Info Energie à la mairie de Cadours. Cette permanence est couplée une fois par mois avec un opérateur pour les aides de l'ANAH sur la précarité énergétique et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Les Espaces Info Énergie assurent un service gratuit, neutre et indépendant et vous renseignent en amont de votre projet sur les solutions techniques et financières à mettre en œuvre pour optimiser la rénovation énergétique de votre logement ou vous aident à la construction de bâtiments neufs (aides financières, orientation sur les choix d'isolant et de chauffage, énergie renouvelable, ...) mais également en aval sur le suivi et la maîtrise de vos consommations via la mise en place d'éco-gestes.

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter Geoffrey VAN NUVEL pour l'Espace Info Energie au 05.34.33.48.26 ou geoffrey.vannuvel@cd31.fr

BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le brûlage des déchets verts à l'air libre ou en incinérateur provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont interdits toute l'année par arrêté préfectoral du 25 septembre 2006.

Au-delà des troubles de voisinage et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts provoque l'émission de polluants atmosphériques en grandes quantités, particulièrement quand les végétaux brûlés sont

humides et dégagent de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement. Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement. Elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage (compostage, paillage, déchetterie).

HEURES DE TONTE



Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Voici des règles pratiques pour éviter de créer des nuisances :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelques natures qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf intervention ayant un caractère d'urgence.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, motoculteurs, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Merci à tous d'en tenir compte !

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES



Les cambriolages, à l'encontre des résidences de particuliers restent une problématique importante sur le département de Haute-Garonne, et a fortiori au niveau de la Compagnie de Toulouse-Mirail sur laquelle 1 030 cambriolages ont été constatés en 2016, dont 924 dans des résidences principales ou secondaires.

Pour contrer cette délinquance, il importe de traiter à la fois les volets de résolution/répression, et de prévention.

En effet, dans de nombreux cas, il apparaît que la mise en œuvre d'outils ou d'habitudes simples par les victimes permettraient d'éviter ou de stopper un cambriolage.



Afin d'offrir un outil de plus, pouvant permettre de sensibiliser les victimes potentielles, un questionnaire d'une vingtaine de questions a été élaboré, ayant pour but de couvrir les principales faiblesses matérielles et comportementales d'une habitation vis-à-vis d'un cambriolage. Il est simple d'accès, interactif, et donne un « indice de risque », permettant de juger rapidement de la vulnérabilité d'un domicile. Il n'a pas pour but de remplacer une présentation complète et exhaustive des moyens de protection, ni de fournir un guide pour la protection d'une habitation.

Le questionnaire est disponible à l'adresse : www.referent-surete.com D'usage libre et sans but commercial, à la fin du questionnaire, un « indice de risque » sur 50 points ainsi qu'une jauge permet de juger de la vulnérabilité du domicile, et invite à une réflexion plus poussée grâce aux fiches thématiques consultables sur le site hébergeur.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

± FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Elle aura lieu le jeudi 13 juillet 2017 avec un superbe Feu d'artifice dès 23h – place du Marché à l'ail, avec un spectacle pyromusical sur une musique de pop rock station. Et dès 21H30 sous la halle, le grand bal musette-ambiance sera animé par l'orchestre « Alex Lorenzo ».

± MARCHÉS NOCTURNES

Les 22 juillet, 5 et 26 août 2017 se dérouleront les traditionnels marchés nocturnes où petits et grands peuvent se restaurer et se divertir via les diverses animations. (Plus d'infos dans la section [Association Carnaval](#) de ce bulletin)

± 31 NOTES D'ETE

Le Festival 31 Notes d'ETE, organisé par le Conseil Départemental n'aura pas le loisir de se dérouler à Cadours cette année, mais par contre nous vous invitons à vous rendre dans la commune voisine le Vendredi 25 août 2017 à 21h au Château de Laréole pour clôturer la saison avec Les Motivés ! (ancien Zebda) Plus d'infos sur : www.haute-garonne.fr

± JOURNÉE DE L'AIL VIOLET DE CADOURS

La fête de l'Ail violet de Cadours se déroulera le **Dimanche 27 août 2017**.

Au programme : exposition et démonstration sur le travail de l'ail violet, randonnées, battage à l'ancienne, force basque, concours de peinture, expositions photos et de matériels, jeux pour enfants, trompes de chasse, bandas, repas, buvette et nombreuses autres activités animeront toute cette journée. Vous aurez également la chance de découvrir ou redécouvrir des exposants de produits de qualité, d'ici et d'ailleurs.

± FETE LOCALE

Elle aura lieu les 8, 9 et 10 Septembre 2017.

Au programme :

- Vendredi 8 : dès 20h, repas d'ouverture des festivités avec une grande soirée disco/ années 80

- Samedi 9 : à partir de 20h, soirée tapas, avec, sous la halle, une grande soirée variétés avec l'orchestre ABYSS et au foyer, une soirée musette avec orchestre

- Dimanche 10 :

*11h: Messe chantée, suivie d'un dépôt de gerbes au Monument aux morts

*12h: Apéritif offert par le Comité des Fêtes

*16h: Sous la halle, démonstration de danse et initiation par le club de danse de Montaignut-sur-Save

*18h: Bal avec l'orchestre David CORRY

*21h: Reprise du bal et clôture des festivités

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

± REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés offert par le Centre Communal d'Action Sociale et la mairie de Cadours s'est déroulé le samedi 28 janvier. Occasion pour les habitants de 70 ans et plus, de fêter ensemble la nouvelle année, autour d'un repas animé.



Cette année encore, ce sont près de 90 personnes qui ont répondu à l'invitation et se sont retrouvées pour partager ce moment de convivialité, en présence du maire de Cadours, Didier Laffont, et des membres du CCAS de Cadours.

± JOURNÉE CITOYENNE

Dimanche 14 mai a été la première journée citoyenne dans notre commune. Il s'agit là d'une initiative chère à notre maire, Mr Didier Laffont, reléguée par le travail conjoint de plusieurs conseillers municipaux, notamment Mme Céline Flamand, et de toute une partie de la population, de 7 à 77 ans, qui a bien voulu donner de son temps.

Après un petit déjeuner commun pris à la mairie, les cinq équipes ont pu se rendre sur les lieux de leurs ateliers respectifs, en fonction des compétences et des goûts de chacun.



Ainsi, les semis de capucines, de zinnias, de cosmos, préparés par les élèves de l'école primaire, les pieds de géranium et de mufliers ont été plantés par de belles jardinières, afin d'embellir notre village.

D'autres étaient chargés d'entretenir le sentier qui part du chemin de Saint-Jean pour rejoindre le château de Laréole. Les promeneurs et joggeurs de tout âge apprécieront.



Certains, armés de sacs poubelle



ont eu la lourde charge de ramasser tous les débris qui souillent encore la commune. Parmi eux, il faut saluer la présence des enfants, accompagnés de leurs parents ou aînés.

D'autres ont installé des poubelles autour du terrain de football, et trois composteurs : respectivement aux lotissements de la Bayne, du Levant et du Couchant.

Le mot des associations

Les bancs publics ont été repeints pour accueillir les amoureux, les flâneurs ou les anciens.

Vers 12h30, tous se sont retrouvés autour d'un apéritif convivial offert par la mairie. Une longue table était préparée pour recevoir tous les participants réunis pour un repas partagé.



Au café, nous avons retrouvé les enfants de l'école primaire, qui avaient organisé une sensibilisation au recyclage des déchets. Ainsi que le souhaitait l'équipe municipale, les citoyens ont pu s'approprier la commune. Ce mot a pris tout son sens quand

on voit les liens communautaires tissés à l'occasion de cette belle journée de printemps. Tous ensemble, nous avons pu entretenir, nettoyer, embellir et aménager un espace que nous partageons et que nous aimons. D'autres journées seront organisées dans le même esprit citoyen de convivialité. Merci à tous les élus et participants.

SYNDICAT D'INITIATIVE

A ce jour, la Médiathèque (28 Av Raymond Sommer à Cadours) a fixé un tarif d'adhésion de seulement 2€ à l'inscription pour chaque personne. La carte s'acquière à vie.

Le prêt est consenti pour un mois (hors les DVD pour une semaine) et vous avez droit sur chaque carte à 5 livres – 3 périodiques – 2 textes lus (audio-livres) – 3 CD – 1 DVD

Votre inscription à la Médiathèque vous permet d'avoir accès gratuitement à la Médiathèque Numérique : <http://media31.mediathèques.fr> ; votre inscription en ligne sera validée si vous êtes un lecteur « encarté » de la Médiathèque. Vous y trouverez de la presse numérique, des films, des jeux interactifs.

Quelques nouvelles de ce portail numérique :

D'abord, la ressource de la Philharmonie de Paris (anciennement Cité de la Musique) s'est offerte en mars une nouvelle jeunesse avec son nouveau site www.philharmoniedeparis.fr

Autre bonne nouvelle : plus de 2 000 titres vont être prochainement ajoutés dans l'offre Youboox, comme ASSIMIL (méthodes de langue), PUF (Que sais-je ?), Paul & Mike (romans contemporains, nouveautés), Les éditions du chat noir (fantasy), QUAE (vulgarisation scientifique), Amphora (sport), etc.

En cinéma, la mise en ligne des films du catalogue Gaumont se poursuit avec des œuvres du cinéma français et bientôt du cinéma espagnol, italien

Cette année va également être riche en festival du côté du portail numérique :

Le fournisseur CVS organise en partenariat avec IZNEO un prix de la BD des Médiathèques en juillet et août : L'été en bulles. A partir d'une sélection d'une dizaine de BD adultes et d'une dizaine de BD enfants, le public sera invité à voter

pour son album préféré pour décerner le Prix de la BD des médiathèques. Un tirage au sort permettra à 3 participants au vote de gagner un Pass VIP pour un week-end au Festival international de la BD d'Angoulême en 2018. Nous vous tiendrons au courant pour l'organisation de ce festival dès que nous en saurons plus.

Puis, du 11 au 30 septembre 2017, CVS organise le festival national des médiathèques « Chacun son court ».

Un programme officiel de courts-métrages devrait être constitué fin avril : une sélection de films devrait être mise en ligne très prochainement. Et Les films seront ensuite diffusés, à partir du portail numérique, du 11 au 30 septembre au sein des médiathèques et un tirage au sort permettra au public de gagner un pass VIP au festival du court-métrage de Clermont-Ferrand 2018.

« La Ronde des Peintres », concours amateurs de peintres, est reconduit cette année encore au sein du Syndicat d'Initiative, lors de la fête de l'ail. Le thème en est « Les outils et les métiers d'autrefois ». Retrouvez les détails du règlement sur le site www.cadours.com ou contacter le SI.

Notre Syndicat d'Initiative a tenu un stand lors du salon du tourisme en février, puis de la foire de Toulouse en avril, afin de promouvoir le territoire de la nouvelle Intercommunalité CCSGCC (Communauté de Communes Save et Garonne Coteaux de Cadours).

La nouvelle présidente de notre association, Mme Patricia Pageard (très investie) et Jacques Saurin (bénévole et élu de Brignemont) ont accueilli et renseigné les visiteurs du stand, en discutant avec passion de notre environnement agricole, économique (hébergement, site...) avec beaucoup de plaisir ; l'affluence était là et l'intérêt pour notre région aussi !



Rappel de nos horaires d'ouverture :

Lundi : 16h – 18h / Mercredi : 9h – 12h30 et 14h – 18h30 / Vendredi : 16h – 18h30 / Samedi : 9h30 – 12h30

Juillet-Août : ouvert tous les jours sauf le mardi après-midi et le jeudi Tél : 05.62.13.74.00 et syndicat-cadours31@orange.fr

AIL VIOLEY-BALL



A Cadours, notre petit club loisir de Volley-ball masculin sénior, créé depuis une dizaine d'années, compte 9 licenciés à son actif. Une entente amicale et conviviale nous permet de passer des soirées d'entraînements ou de rencontres pour des matchs qui ont lieu, le plus souvent le mercredi soir à partir de 21h à domicile, ou à l'extérieur. Inscrit au championnat FSGT promotion, nous rencontrons diverses équipes aussi enthousiastes que la nôtre. Envie de nous rejoindre ? Contactez le Président au 06.86.27.44.85

Le mot des associations

CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB



Encore une saison bien pleine pour le Cadours Olympique!

La barre symbolique des 200 licenciés a été dépassée. Aujourd'hui, le Cadours Olympique, c'est 1 équipe U7, 3 équipes U9, 3 équipes U11, 2 équipes U13, 2 équipes U15 (une à 7 et une à 11), des joueurs U17 en entente avec Aucamville 82 et 1 équipe senior. Nouveauté, sur la fin de saison, une section féminine loisir s'est créée.

Près de 130 licenciés sont mineurs! La labélisation Ecole de Football FFF porte ses fruits.

La saison s'est bien déroulée, le club, a toujours un contact privilégié avec le TFC (4ème participation consécutive, sur invitation, au tournoi des violettes), le groupe U11 est particulièrement performant (plusieurs victoires et finales en tournoi). Les autres catégories ont globalement fait une bonne saison. Le groupe senior a connu des soucis sportifs sans altérer la convivialité. Un nouvel entraîneur est déjà en train de préparer la prochaine saison.

L'ensemble de l'école de football participera les 17-18 juin au tournoi de Castres (10 équipes et 85 joueurs !).

Pour la première coprésidence du club, le bilan sera fait le 1er Juillet à 10h à la mairie lors de l'assemblée générale ordinaire. Le plus grand nombre y est convié.

L'an prochain, la création d'une équipe U17 étant prévue, le club offrira donc pratiquement toutes les catégories (sauf U19 qui jouent en senior).

Les inscriptions ne vont pas tarder à débiter, pour davantage d'informations consultez régulièrement notre site officiel <http://co-cadours.footeo.com> ou notre page Facebook. Vous pouvez aussi nous contacter par mail : cadoursolympique@gmail.com

Merci à tous les bénévoles pleinement investis ainsi que la mairie pour son soutien. A bientôt au bord des terrains.

ASSOCIATION CARNAVAL

Après la fête de printemps les 5, 6 et 7 mai dernier, au cours de laquelle a eu lieu un spectacle pour enfants, l'association vous retrouvera



pour les marchés nocturnes les samedis 22 juillet, 5 et 26 août prochains. A chaque soirée un orchestre différent: le 22 juillet Thierry et Brigitte Bes à l'accordéon, le

5 août Station Musette et le 26 août DJ Le Fléo. Dès 19h30 le tourin sera offert à tous. L'occasion de découvrir notre village autrement.

CIRCUIT DE CADOURS LARÉOLE

Après l'exposition de véhicules anciens dans le cadre de



la journée nationale des véhicules anciens le dimanche 7 mai dernier autour des halles à Cadours, l'association du circuit automobile de Cadours Laréole organisera la Rétrospective

Raymond Sommer les 2 et 3 septembre prochains. Comme chaque année, vous pourrez admirer des véhicules anciens ou très anciens, sportifs ou de caractère sur le tracé de l'ancien circuit automobile de Cadours Laréole le samedi 2 septembre de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 18h avec une pause à midi. Toutes les modalités sur le site : www.circuitdecadours.com

Nous organisons pour la cinquième année consécutive un rallye de régularité le Samedi 25 Novembre.

Il faudra se lever de bonne heure ou se coucher tard pour admirer les magnifiques véhicules de sport qui participeront à notre Midi Minuit.

Dès le lever du jour les véhicules seront préparés pour affronter les quelques 400 km qu'ils devront faire.

Sans révéler le parcours, nous pouvons dire que les cols Pyrénéens seront encore une fois au programme. Le repas de mi-journée devrait se faire en haut du Menté et après un petit tour en Ariège tout le monde devrait se retrouver à Cadours vers 21h. Le temps d'établir le classement, un repas avec remise des prix sera proposé à la Salle du Foyer.

Les équipages locaux qui ont fait le podium, l'année dernière n'ont qu'à bien se tenir. La concurrence sera rude.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

L'association remercie tous les participants de la Tombola organisée à l'occasion de la Fête des Mères et présentent leurs félicitations aux gagnant(e)s.

Nous vous invitons à venir nous retrouver cet été à l'occasion des marchés nocturnes et de la Fête de l'Ail violet, à notre stand de vente de café.

ASSOCIATION DU CONCOURS AGRICOLE

En charge de la Fête de l'Ail violet de Cadours depuis 41 ans cette année, l'Association du Concours Agricole fait peau neuve. En effet, l'association a accueilli de nouvelles personnes à la tête de son bureau depuis ce début d'année, dont une nouvelle Présidente, Mme Lydie LOUBET, déjà très investie au sein du village à travers l'Association des Commerçants.

Dans les changements importants à relever, il est à noter que la fête de l'Ail violet de Cadours se déroulera uniquement sur une journée cette année : le **Dimanche 27 août**.

Pour plus d'informations sur le programme, nous vous invitons à lire la section «Evènements à venir».

Nous vous attendons nombreux pour venir célébrer avec nous notre incontournable produit local !

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Des cours de gymnastique au sol et GRS :

· de 3 à 5 ans : période caractérisée par un besoin de mouvement et de jeu.



Le mot des associations



· de 5 à 9 ans : La pratique sportive (GRS et gymnastique au sol...) va devenir un stimulant pour son développement musculaire, sa coordination et son maintien postural.

· de 9 et + : La gymnastique au sol et la GRS permet de créer, de s'accomplir, de s'affirmer même parfois de dépasser ses limites par des exercices de proprioception, de gainage et de musculation adaptés à leur croissance.

Des cours de gym Adulte

Cours toniques pour le soir et gym douce pour la journée (renforcement musculaire travail du muscle profond, cardio, stretching, relaxation...) adaptés à tout âge et toute condition physique, de l'individuel au sein d'un groupe.

Marlène formée au « sport santé » mettra un point d'honneur à vous proposer des exercices répondant aux pathologies de notre temps.

Mais l'ASL c'est aussi le partenaire de l'association Sam'Anim pour la marche nordique 4 séances par semaine.



· C'est une marche dont le principe est d'accentuer le mouvement naturel de balancier des bras qui fait travailler 90% de nos muscles. A condition de le pratiquer de façon régulière, 2

à 3 heures par semaine, en voici les bénéfices : tonification générale du corps, amincissement de la silhouette (la dépense calorique est augmentée, par rapport à la marche classique, et aussi efficace que le jogging en bien moins dangereuse pour les genoux et le dos), allègement de 30% du poids sur les articulations des hanches, genoux et chevilles grâce à la poussée sur les bâtons, prévention santé et meilleure oxygénation grâce à l'ouverture de la cage thoracique.

Contact : 06.08.33.16.48 mail : manou79@free.fr

NOUVEAUTE à la rentrée : face à une forte demande de la part de nombreux parents du secteur de Cadours l'ASL a prévu d'ouvrir une séance Parents-Bébé (9 mois-2 ans)

Pour les inscriptions contacter le 05 34 52 11 27

La fin de l'année scolaire arrive à grands pas. Petits et grands travaillent dur pour préparer une soirée des plus éblouissantes. Le fête aura lieu **le samedi 17 juin 2017**, à partir de 20h30, sous la halle de Cadours. Marlène, Vanessa et Doumélia vous concoctent cette année un spectacle haut en couleurs dont le thème sera dévoilé le grand soir. Danses en tous genres et gymnastique se succéderont sur la scène.

Nous en profitons pour vous rappeler que, comme tous les ans, les derniers cours avant le spectacle auront lieu sous la halle. Le soir du spectacle, boissons, bonbons et popcorn seront proposés. D'ici là, préparez vos appareils photos !

ECOLE DE MUSIQUE

La fin de l'année approchant, les événements s'accroissent pour l'Ecole de Musique des Coteaux de Cadours. Déjà, nous avons eu notre traditionnel Concert des Professeurs le dimanche 23 avril où les nombreuses personnes présentes ont pu rêver un peu en écoutant de la très bonne musique. Quelques élèves s'étaient joints aux Professeurs pour nous faire partager leur savoir-faire et nous sommes sûrs que parmi les élèves d'aujourd'hui, se trouvent les talents du futur.



Juin est le mois le plus important pour tous les membres de l'Ecole. Le grand concert de fin d'année du 11 juin dernier est l'aboutissement d'une année d'apprentissage et de travail des élèves et des professeurs.



Puis, arrive la Fête de la Musique où nous espérons pouvoir, comme l'an passé, donner un petit concert le vendredi 23 juin en soirée. Ce même soir, aura lieu notre assemblée générale à partir de 18h dans nos locaux, rue d'Essling. C'est le moment de remettre les diplômes, faire le bilan et de parler de l'an prochain. Vous êtes toutes et tous les bienvenus. Pour tout renseignement sur l'école, rejoignez-nous sur www.ecole-musique-cadours.fr ou sur Facebook à www.facebook.com/ecolemusiquecadours/ ou bien contactez Jérôme, le directeur, au : 06 17 82 67 44 ou enfin par mail à cadours.ecole.musique@gmail.com

GENDARMERIE DE CADOURS

Le 20 mai dernier à Cadours, s'est déroulé un exercice commun entre sapeurs-pompiers et gendarmes de la localité, à l'initiative du commandant de brigade de proximité.



S'intégrant dans le cursus de formation continue des deux institutions, cette journée d'instruction a été l'occasion pour militaires et pompiers volontaires d'appréhender concrètement la manière d'opérer de chacun dans son domaine de compétence.

Intervenant régulièrement de concert, cet exercice a permis à chacun de prendre conscience des attentes opérationnelles des uns et des autres et ainsi d'améliorer la complémentarité des deux forces.



Certains modules d'instruction ont intégré les familles des militaires qui ont ainsi pu bénéficier d'une information sur l'utilisation des extincteurs mais aussi d'un rappel sur les gestes de premiers secours. Cette journée, à vocation professionnelle, a aussi permis de renforcer la cohésion et les liens étroits qui unissent nos deux institutions.

/// KARATÉ - SHOTOKAN

La coupe de Fontenilles a été gagnée pour la troisième année consécutive par le KSC avec brio et malgré une concurrence acharnée des autres clubs de la Haute-Garonne. Bravo à nos adhérents qui défendent les couleurs de Cadours. Cette année sportive, le club a atteint le chiffre record de 156 licenciés et devient le 4ème club en nombre de licenciés sur le 31 : l'enseignement dispensé par l'équipe des professeurs et des animateurs est le moteur de ce résultat de même que le nombre important de sélectionnés aux championnats de France (19 cette année sportive).



Deux manifestations importantes auront lieu en juin :

- Une rencontre amicale : « le Kolenta –karaté » samedi 24 juin au terrain de foot qui réunira tous les membres de l'association pour une journée sportive et conviviale.
- La fête de fin d'année qui aura lieu le samedi 1er juillet au dojo de Cadours et sera suivi d'un apéritif et repas partagé et convivial à la salle des fêtes de Vignaux pour les adhérents.

Rendez-vous est donné à tous ceux qui veulent pratiquer le karaté la saison prochaine : pré-inscriptions en juin 2017, confirmation et inscriptions lors de la journée des associations en septembre 2017.

/// ASSOCIATION LECTURES ET DÉCOUVERTES



L'association organise chaque année deux bourses aux vêtements adultes et enfants, et le vide-grenier de la rentrée.

Après le succès des éditions automne et été, voici venu le temps du vide-grenier qui se prépare. Il aura lieu le dimanche 27 août dans la cour de l'école élémentaire. Renseignements et inscriptions au 06.49.70.92.37 - 2,5€ le mètre linéaire. Buvette sur place.

Les bénéfiques permettent d'acquérir des livres pour la bibliothèque de l'école élémentaire et d'organiser des ateliers pour les enfants de l'école (hors temps scolaires).

/// LES MAJORETTES DE CADOURS



Les Majorettes de Cadours qui fêtent leur 10 ans cet automne ont organisé le second festival de majorettes à Cadours le samedi 10 juin dernier. Une dizaine de groupes venus de tout

le grand Sud-Ouest sont venus présenter leurs numéros au public cadoursien.

Une belle réussite cette fois encore. A la rentrée, de nouvelles chorégraphies seront mises en place pour la saison prochaine. Rendez-vous à la journée des inscriptions pour tout renseignement sur les horaires des entraînements de la saison 2017/2018. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Elodie Lezat au 06 04 05 68 21 ou consulter le Facebook Majorettes de Cadours.

/// LOISIRS EN PAYS DE CADOURS

Avec 210 adhérents cette année, répartis en sections, l'association fonctionne selon des modalités adaptées à chaque groupe. La belote, le bridge, les danses de société, l'informatique, les jeunes au yoga, la marche, la peinture, le scrabble et le yoga permettent à chacun de pratiquer une ou plusieurs activités à sa convenance.

30 concours de belote ont été organisés cette année le mercredi après-midi. Le 17 mai, le dernier concours s'est terminé par un petit repas pour tous les joueurs présents, en forme d'au revoir pour la saison prochaine, dont la reprise est prévue pour le mercredi 18 octobre. L'investissement des organisateurs est à souligner. Ce bulletin est l'occasion de les en remercier vivement.

Le bridge fonctionne chaque semaine. Il a été mis en place cette année une initiation. Une rencontre a été prévue à Cadours avec le club de Grenade : avec randonnée le matin et tournoi l'après-midi, un prétexte pour passer une bonne journée et faire connaître le pays de Cadours.

Les adhérent(e)s de la peinture se retrouvent 2 fois par mois et ont émis le souhait d'organiser des stages cet été... certaines personnes seront peut-être intéressées par les cours de Mme Marès ? Son talent n'est plus à démontrer pour guider les élèves vers des réalisations très réussies.

Les danses de société mettent en pratique les cours pris à Montaut le dimanche en fin d'après-midi.

Les groupes de l'informatique, très studieusement, apprennent les secrets des ordinateurs. Le formateur et ses aides, patiemment et avec beaucoup de pédagogie, font progresser chaque niveau selon ses possibilités.

Le responsable souhaiterait mettre en place un atelier ouvert au plus grand nombre pour faciliter en particulier l'utilisation d'Internet. Mais des obstacles financiers ne sont pas encore résolus.

En parallèle, il organise un atelier de rénovation d'ordinateurs sur Galembroun. Ils pourraient permettre d'offrir des possibilités nouvelles, essentiellement pour des débutants. Si votre ordinateur ne vous convient plus : contactez l'association qui le lui fera savoir...

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Pour la marche, ça marche !! En fin de saison sont proposés au groupe un repas puis une sortie d'une journée dans le Béarn. Ces moments de convivialité permettent aux marcheurs du mardi et ceux du week-end de se retrouver pour des moments bien agréables.

Les jeunes au yoga pratiquent 1 fois par mois à Garac. La section jeune pourrait, sous la houlette d'un adulte responsable, avoir accès à d'autres activités mais il manque encore les intéressés.

Le scrabble se retrouve 2 fois par semaine et déplore un bien petit effectif : de nouveaux joueurs seraient les bienvenus.

Le yoga des adultes fonctionne parfaitement en 2 groupes tous les mercredis. L'activité pratiquée dans une salle de Garac s'arrête pendant les vacances. La reprise est fixée par le professeur.

Enfin des nouveautés seront à l'étude si des personnes sont intéressées.

Si vous souhaitez construire l'arbre qui vous permettra de mieux vous retrouver dans votre parenté plus ou moins lointaine, un atelier « généalogie » pourrait vous le permettre. Vous pourriez le partager ou le transmettre à votre famille. C'est l'occasion d'enrichir les plus jeunes et de faire participer les anciens. Un responsable bénévole propose de vous aider.

Et pour finir, l'idée d'une activité de loisirs créatifs prend forme : 2 personnes sont vivement intéressées et il en manque 2 ou 3 pour parvenir à la mettre en place.

L'association tente de permettre à tous ceux qui le désirent, de choisir ce qu'ils aiment ou veulent découvrir, de passer un moment de détente et convivial.

L'année se termine le 16 juin, par un apéritif dînatoire où sont conviés tous les adhérents. C'est un moment d'échange dans la bonne humeur, entre toutes les sections. Il est suivi par l'assemblée générale.

Certaines sections continueront de fonctionner après l'AG et d'autres prendront un peu de repos salutaire. Les reprises seront fixées à l'initiative des responsables.

Pour vous renseigner, vous pouvez contacter la responsable, Mme Neulat, qui vous orientera vers la personne chargée de l'une des activités.

O'BAD



Le Badminton se pratique au gymnase du collège, que la communauté de commune met à disposition.

L'association accueille les joueurs les mardis et vendredis soir et le samedi matin 1 semaine sur 2 (même l'été !).

Avec une capacité de 28 joueurs simultanés, le club remporte un franc succès, avec un record de 65 adhésions cette saison.

Tout au long de l'année, Cadours O bad participe à des

rencontres sportives avec d'autres clubs voisins comme Larra (31), ou même cette année des clubs du Gers.



Prochaimement CADOURS O'BAD recevra donc Larra au mois de mai, et dans la foulée, les clubs de Cologne, Mauvezin et Seysses-Savès sur une journée de juin sous le signe de la bonne humeur autour d'un buffet convivial.

Pour la prochaine saison, ces rencontres pourraient être étendues aux clubs du 82. L'association accueille les gens de tout âge ainsi que les enfants accompagnés. Des raquettes et volants sont à disposition des nouveaux venus et une initiation est proposée aux débutants.

Le badminton reste un des sports les plus ludique et profitable à la santé et s'adapte aux capacités de chacun. Non affiliée à la fédération, l'adhésion à l'association reste modeste. Si vous êtes intéressés, ou pour toute information complémentaire <http://cadours.obad.free.fr>

LO LUQUET OCCITAN DE GRENADE

L'association « lo luquet occitan de Grenade » souhaiterait mettre en place une initiation à l'occitan, destinée aux jeunes et moins jeunes qui n'ont pas eu la chance de baigner dedans quand ils étaient enfants.

Vous êtes curieux de la langue, de l'histoire de votre région d'origine ou d'adoption (la région administrative a adopté le nom d'Occitanie), vous êtes parent d'un petit calandron *(lire *calandrou* : élève de *calandrette* (*calandreta*) école bilingue occitan-français), vous voulez comprendre l'origine du parler toulousain ? Cette initiation à la conversation et à la lecture s'adresse à vous. Les cours se tiendraient le samedi matin de 9h à 11h30, à l'espace Envol à GRENADE.

Pour monter cette activité qui débiterait à la rentrée 2017, nous avons besoin de votre pré-inscription afin d'évaluer le nombre de participants. Pour mieux nous connaître à travers nos activités, rendez-vous sur notre site <http://lo-luquet-occitan.fr> et profitez-en pour vous y inscrire ou bien téléphonez-nous au 05 61 82 70 30.

Nous vous recontacterons pour inscription définitive fin juin 2017.

A lèu e tenètz vos fièrs ! *(A *Bientôt et portez-vous bien*)



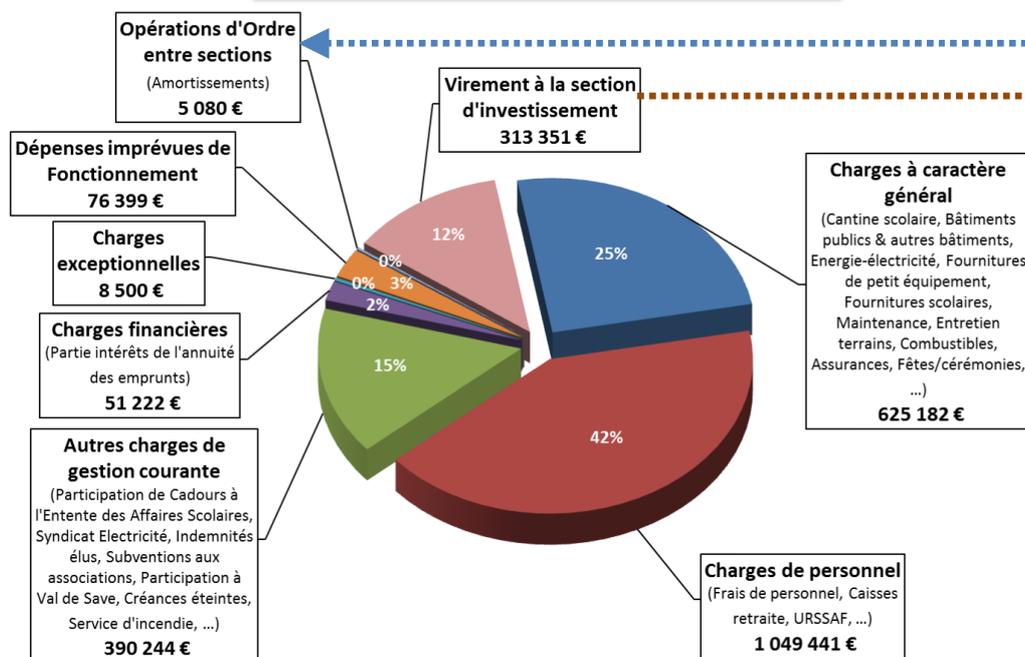
Le budget, la confrontation du

Le budget se décompose en deux parties: une section de fonctionnement présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Le budget

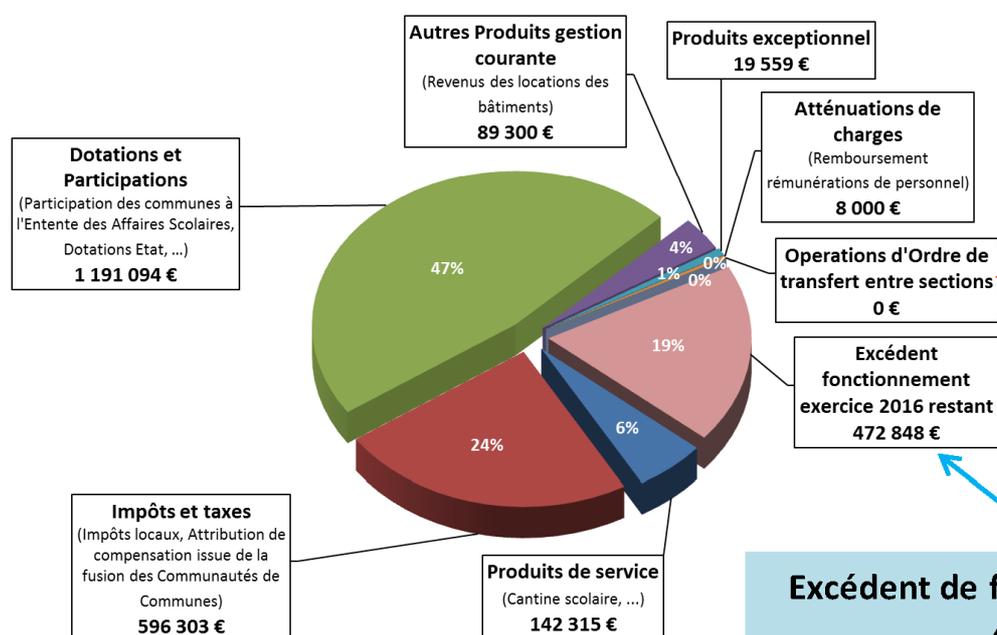
La section de **fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

Budget 2017 pour la commune de Cadours

DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 2 519 419 €



RECETTES de FONCTIONNEMENT : 2 519 419 €



Excédent de fonctionnement : 499 997 €

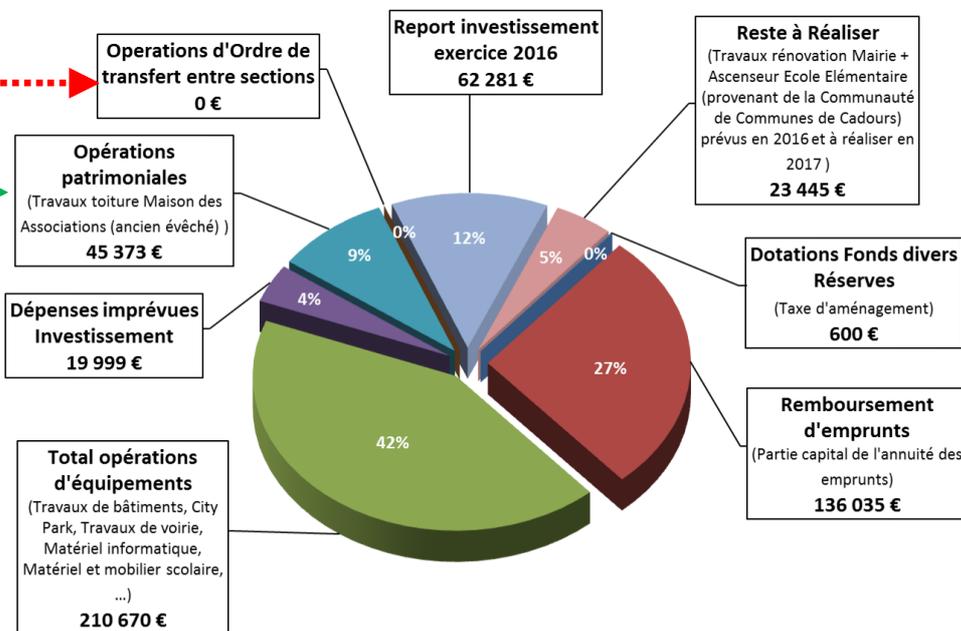
En comparaison avec l'année passée, la section de fonctionnement des Communautés de Communes qui a entraîné la **restitution des affaires** intégré au budget de Cadours (commune pilote), un budget spécifique

du souhaitable et du réalisable

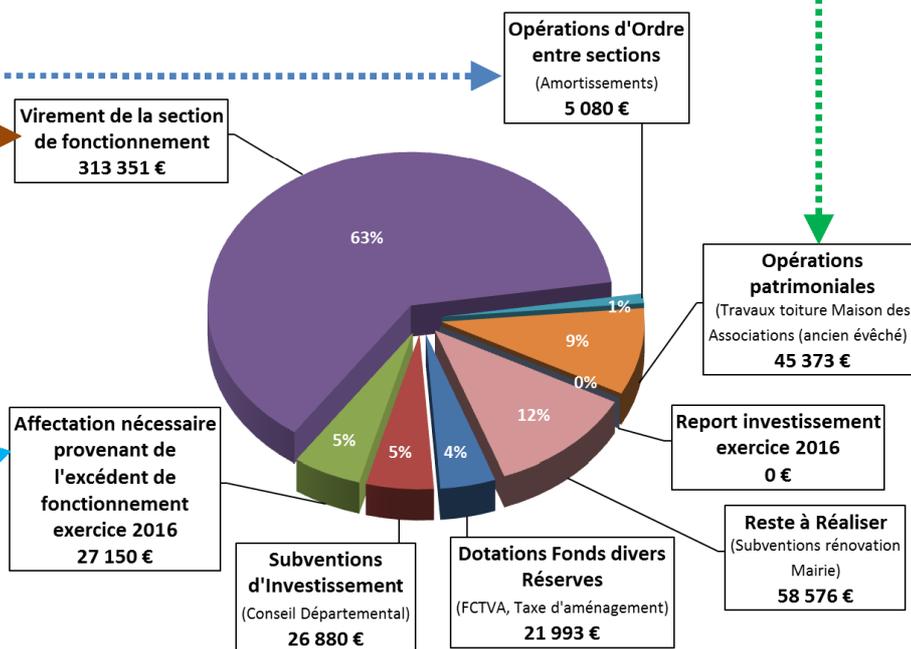
onnement et une section d'investissement. Chacune d'elles doit être t est proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine.

DEPENSES d' INVESTISSEMENT : 498 402 €



RECETTES d' INVESTISSEMENT : 498 402 €



nement 2016:

ment présente des montants importants du fait de la fusion des mires scolaires aux communes. Le fonctionnement correspondant est e à l'Entente n'ayant pas été autorisé.



Un peu d'histoire...

La place du Fort

Sur l'emplacement actuel de la place du Fort, existait un château fortifié. Les preuves de son existence ne se révèlent plus qu'à travers une pierre qui se trouve encore dans le « passage du chat », adossée à l'ancien presbytère. Ce château était entouré de fossés (comblés en 1780 : date de la construction de l'église actuelle) et de bois.

Cette place était avant la seule place publique. Elle était soi-disant nommée « La Capéranio » (lieu où logeait un châtelain). Au moment de la Révolution, cette place a dû être recouverte de maisons éparses ; en effet, des empreintes disséminées de silos y ont été découvertes (en creusant le sol), vestiges probables des dispositifs aménagés par les habitants pour soustraire leurs grains aux réquisitions de l'autorité. Le puits de cette place date du château ; il a été restauré.

Quatre petites ruelles partent de cette place :

* Le passage du Pont : venelle (ruelle) de la place du Fort au Cours du Midi en se dirigeant vers le Levant.

* Le passage du Chat : part du puits de la place et va à l'avant place en se dirigeant vers le nord.

* La rue de Rempart : relie la place au Cours d'Essling en allant vers le Couchant.

* Le passage de la Pompe : fait communiquer la place avec la rue des Fossés en allant vers le couchant.



NAISSANCES

- LAFFONT Lola 12/12/2016
- TECERO MOLINA Laia 23/12/2016
- THOUBLET Eden..... 02/03/2017
- CICUTO Maël, Ethan..... 14/03/2017

DÉCÈS

- PRADERA André 25/12/2016
- BOLTE Camille 31/12/2016
- GILLY Geneviève 22/01/2017
- SICARD Josette, ép. BUSQUE 25/01/2017
- PÉCHON Paulette, ép. TERRASSIER 31/01/2017
- BACQUÉ Aristide..... 06/02/2017
- MASCARAS Jean..... 08/02/2017
- SIMON Yvette, ép. ANTIGNÉ..... 10/02/2017
- LAURENS Volcy 12/03/2017
- OLTRA Séraphin..... 01/04/2017
- BUCHE Robert..... 03/04/2017
- CHARRAC André..... 07/04/2017
- GOBARD Gilberte, divorcée HAMMERER..... 10/04/2017
- CAYRE Aimé..... 11/04/2017
- JAMMES Denise, veuve FERRAN..... 27/04/2017
- PREYNAT Jean Claude..... 14/05/2017
- MARQUES Severina, veuve CARON..... 03/06/2017

MARIAGE

- SIMORRE Laurent, Nicolas et DUGLEUX Marie..... 06/05/2017



Mairie de Cadours - 2 rue Dastarat - 31480
Tél : 05.61.85.60.01 — Fax : 05.61.85.62.19
Courriel : mairiedecadours@orange.fr
www.mairie-cadours.fr

- Lundi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Mardi 9h00 à 12h 13h30 à 18h30
- Mercredi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Jeudi Fermé au public... 13h30 à 18h30
- Vendredi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

L'équipe communication municipale :

Michèle PONTAC, Henri BEGUE, Marc JULIAN,
 Aude PREVOST, Sébastien CLAVEL,
 Régine SACAREAU, Thierry SCHWARZBARD

Nous remercions les associations pour leur contribution à travers les articles et photos qu'elles nous ont communiqués.

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

Activité professionnelle

± **DOCTEUR ROLAND JACK**

Médecin généraliste

13 Chemin d'en Palanque 31480 Cadours
 Tél : 05.61.71.45.82 - Fax : 05.61.71.45.96

Mail : prise de rendez-vous sur «mondocteur.fr»

± **LES TEMPLIERS**

Bar, restauration

41 av Raymond Sommer 31840 Cadours

Tél : 05.32.02.15.21

